



## Non représentation d'enfant

Par rudy93, le 29/07/2013 à 10:57

Bonjour

Je suis un père séparé, jamais marié, je jouissais d'une garde alternée depuis 6 ans, mais il y a 5 mois, tout c'est arrêté assez brutalement .

Pour résumer, on m'a fait passer pour un alcoolique dangereux pour ma fille ( deux apéritifs et un quart de vin et uniquement le soir ). Alors je me suis fait soigné et j'ai des preuves .

Depuis le 01 / 03 je n'ai pas revu ma fille, Au téléphone elle me dit qu'elle m'aime et aimerait beaucoup me voir, mais sa mère refuse prétextant que tant qu'un JAF n'aura pas statué, elle ne prendra pas le risque de me confier ma fille .

Au début je l'ai très mal pris , puisque j'avais l'impression de subir un enlèvement et je me suis laissé aller à dire quelques menaces, du coup je me suis retrouvé au pénal ( une véritable aubaine pour la mère, qui par le fait justifie la non représentation d'enfant car que je pourrais être un homme dangereux ).

COUPABLE : psychiatre, alcoologue, juge d'application des peine, juge des enfants qui demande une enquête sociale mais qui prétend que les histoires de garde ne le concernent pas, que c'est à un Juge des affaires familiales de trancher, ou au bon vouloir de madame .

le Jaf prendra une décision évidemment après que l'enquête diligenté (sans diligence) par JdE est eu lieu . Autrement dit, ça fait déjà 5 mois entier que je ne vois plus du tout ma fille et ça peut durer encore plusieurs mois .

Je ne sais pas trop quoi faire , Saisir le Jaf en référé pour accélérer les choses ? ou attendre que l'enquête sociale commence ? J'ai été prévenue qu'une enquête sociale avait

commencer, mais j'ai pas de nouvelles .

Pendant combien de temps on peut impunément soustraire un père à son enfant ?

Si vous avez une idée à me proposer , je vous remercie d'avance

Par **guillaume**, le **02/08/2013** à **15:52**

Pourquoi ne pas demander à faire des rencontres dans un lieu neutre comme une maison de l'enfance par exemple ou avec une assistante sociale en attendant de passer devant le JAF ?